

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans **Cinquante mois d'occupation allemande** (Volume 2 : 1916) du

VENDREDI 4 FÉVRIER 1916

Nous avons une bonne affiche ce matin, qui déride les plus moroses :

*« Depuis l'installation des tribunaux de campagne, il a été prononcé 3.315 condamnations et 3.342 acquittements (dont 2.850 par l'arrêt des poursuites).*

*En présence de ces chiffres, d'où il résulte que le nombre des acquittements dépasse celui des condamnations, les profanes eux-mêmes devront reconnaître que les tribunaux allemands rendent leurs arrêts sans aucun parti pris. »*

Les profanes, au bon sens desquels M. von Bissing s'adresse, ne voient dans cette statistique qu'une chose : c'est que la moitié des gens arrêtés en Belgique le sont sans motifs. Des milliers ! Et il faudrait admirer ce régime !